

Après avoir couru quelques bordées, nous arrivons à l'endroit où le père Carleton laisse son embarcation, un peu au large. On accoste un esquif mouillé là exprès pour descendre à terre. De cet endroit, appelé la basse ville, il y a une petite demi-lieue pour se rendre à l'église. Vous faites le trajet à pied, sur un bon chemin et sur les talons du père Carleton ou de son député, Carleton No 3, son fils, qui est loin d'être un Adonis. Le sac aux dépêches se rend à la poste, près de l'église, sur les épaules du postillon, qui va à St-Thomas et en revient 2 fois par semaine, le mardi et le vendredi. Durant la saison rigoureuse de l'hiver, la traversée, quelquefois difficile et dangereuse, se fait de l'île à l'Anse-à-Gilles, à 2 milles en bas de l'église du Cap St-Ignace.

Quand on vous a déposé sur les galets de la grève, vous demandez au père Carleton le montant à payer. "Vous barez (baillerez ou donnerez) c'que vous voudrais", vous répond-il. Le prix du passage, fixé par le vieux chaloupier, est presque insignifiant, 6 sous ; mais aux étrangers il répond toujours par son "Vous barez c'que vous voudrais," dans l'espoir d'avoir plus que le tarif. Si vous ne donnez rien, le père ne s'en émeut pas, et il vous dira tout bonnement : "Merci ! e'est bein."

D'un autre côté, si vous lui donnez 30 sous, ce qui n'est pas trop ; si vous poussez même la générosité jusqu'à trois 30 sous, ou une piastre, il ne s'en offensera pas et vous répondra encore : "Merci ! e'est bein."

Arrêtons-nous un instant pour contempler le